



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°54 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le VINGT NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine, Monsieur GAY Lionel
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur CARDENOUX Didier
Espinchal	/
La Bourboule	Madame DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	/
Le Mont-Dore	Mesdames MABRU Michelle, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	/
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	/
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	/
Saint Nectaire	Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	/
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	/

Secrétaire de séance : Monsieur GOUTTEBEL Sébastien

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 22 - Votants : 26

Pouvoirs : Mme SAVOLDELLI Florence à Mr DUBOURG Sébastien, Mr CHANIER Jean-Luc à Mr VALETTE Henri, Mme EYRAGNE Violette à Mr BATTUT Romain, Mme LEFEUVRE Marion à Mr BELLONTE Alphonse

Absents/Excusés : Messieurs CASSIER Jean-François, ECHAVIDRE Frédéric, PERRON Roland, CLECH Michel, Mmes MANSANA Jocelyne, LANCELLE Elsa, LEFEUVRE Marion

Délégués suppléants assistant au conseil : /

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

OBJET : Validation du programme et tarifs des activités Avril - Mai 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes MASSIF DU SANCY ;

Monsieur le Président rappelle que les activités en faveur de la jeunesse proposées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, font l'objet d'une participation financière de la part des familles.

Pour les activités déclarées en accueil de loisirs et / ou bénéficiant des aides des financeurs publics, la participation est en fonction du quotient familial :

QF < à 500€	QF de 501 à 700€	QF de 701 à 1100€	QF > à 1100 €
32%	35%	42%	45%

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée d'une activité proposée dans le cadre de l'Accueil de Loisirs et du Pôle Ados au mois d'Avril et Mai 2021 :



*** Accueil de Loisirs :**

- Réalité virtuelle pour les 10 / 12 ans Lundi 12 Avril 2021 à Besse et Mercredi 21 Avril 2021 à La Bourboule
- Réalité virtuelle pour les 13 / 15 ans Mardi 13 Avril 2021 à Besse et Jeudi 22 Avril 2021 à La Bourboule
- Activités manuelles pour les 8 / 10 ans Mercredi 14 Avril 2021 à La Bourboule et Jeudi 15 Avril 2021 à Besse
- Réalité virtuelle et VTT pour les 14 ans et + Lundi 19 Avril 2021 à Murol et Besse et Mardi 20 Avril 2021 à La Bourboule

*** Pôle Ados :**

- Escape Game Samedi 29 Mai 2021 à Aydat

Monsieur le Président rappelle qu'il est proposé un tarif spécifique pour les enfants hors territoire : une majoration de 2.00 € par jour et par enfant. Les tarifs proposés pour sont les suivants :

Activités	QF < à 500€	QF de 501 à 700€	QF de 701 à 1100€	QF > à 1100 €
Journée Laser Game Aydat (29 mars 2021)	6 €	7€	8€	9€
<i>Tarifs Enfants Hors Territoire</i>	8 €	9 €	10 €	11 €
Session de réalité virtuelle Médiathèques	GRATUIT			
<i>Tarifs Enfants Hors Territoire</i>				
Journée activité manuelle Médiathèques	GRATUIT			
<i>Tarifs Enfants Hors Territoire</i>				
Stage VTT et Réalité virtuelle (19 et 20 mars 2021)	16 €	17€	21 €	22 €
<i>Tarifs Enfants Hors Territoire</i>	18 €	19 €	23 €	24 €
Via Ferrata (19 juin 2021)	5 €	5 €	6 €	7 €
<i>Tarifs Enfants Hors Territoire</i>	7 €	7 €	8 €	9 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le programme et la modulation tarifaire ;
- VALIDE les tarifs dont il vient de lui être donné lecture ;
- MANDATE son Président pour en assurer l'exécution.

Ainsi fait et délibéré,
 Les Jour, Mois, An que sus dit
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 Le Président,
 Lionel GAY

